

PV de la réunion du Conseil Municipal Du 06 avril 2023

Présents : MM Alexandre PALMIER, Gaëtan GUILLOT, Alexandre ROCHE, Agnès PANGAUD, William LAFAY, David PALMIER, Christian PATURAL, Michel CELLIER, Claudine DALIBON, Nelly DUPUY et Pierre POINSON

Absents excusés : Peggy DAMAS qui donne procuration Agnès PANGAUD
Joao FERREIRA qui donne procuration à Pierre POINSON
Natacha BELLEZY qui donne procuration à Gaëtan GUILLOT
Et Patricia GATTE qui donne procuration à Alexandre PALMIER
Secrétaire de séance : William LAFAY

Remarque lors de la réunion du 8 mars 2023 sur le PV du 24 février 2023. Michel CELLIER demande la rectification concernant le sentier de randonnée qui est un GR de pays dont l'appellation exacte est GRP Côtes du Forez Nord.

Désignation d'un élu à la commission de contrôle de la liste électorale

Le renouvellement de cette commission est obligatoire tous les 3 ans.
Monsieur Alexandre ROCHE remplacera Monsieur Michel CELLIER.
Il va falloir remplacer également les deux autres membres de cette commission Mme Danielle CHAZAL et M Claude DUCHEZ que nous remercions pour leur investissement.

Vote des taux :

Monsieur le Maire demande de voter les taux d'imposition pour 2023. Avant la discussion, il informe que le taux de la taxe d'habitation est à nouveau à voter. Il informe également que l'Etat a appliqué une augmentation de 7.1% sur toutes les bases d'imposition.

S'engage un débat autour de la table.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal après vote à bulletin secret, décide à l'unanimité de maintenir les mêmes taux que ceux appliqués en 2022.

Les taux qui seront donc appliqués pour l'exercice 2023 seront les suivants :

Taxe foncière bâtie : 24.77 %
Taxe foncière non bâtie : 39.75 %
Taxe d'habitation : 4.19%

Vote des subventions :

Monsieur le Maire propose de voter les subventions en amont du vote du budget.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de reporter les mêmes subventions qu'en 2022 c'est-à-dire 30 000 € pour l'OGEC, prise en charge de 5€ chaque heure de cantine scolaire et 100 € pour l'ACCA.

Vote du budget général 2023

Madame Carole GENE BRIER rappelle que l'exercice 2022 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 141 795.79 € et un déficit d'investissement de 30 432.03 €.

Elle présente la section de fonctionnement qui s'équilibre à hauteur de 417 938.44 € et la section d'investissement à hauteur de 147 279.42 €.

En investissement on inscrit l'étude LPO, l'achat du terrain aux consorts Lafay avec un programme d'aménagement, on ouvre la ligne pour la réhabilitation intérieure de la salle des fêtes, la pose d'une bâche incendie aux Pierres, le remplacement de la chaudière du local technique et le remplacement des mains courantes autour du terrain de foot.

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget général proposé.

Questions diverses :

Nelly DUPUY demande s'il est possible d'améliorer la sortie du terrain en face de la cave qui sert d'espace de co-voiturage. Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un terrain privé. Il est proposé d'entrer en contact avec le propriétaire afin de voir ce qu'il est possible de faire.

Christian PATURAL demande s'il ne serait pas judicieux de faire un parking sur notre parcelle derrière la station de relevage au Mortier car lors de match de foot il n'y a pas suffisamment d'espace de stationnement. Gaëtan explique que cette parcelle sert de déversoir d'orage et qu'il est en contact avec LFa pour régler ce problème. Dès qu'une solution sera trouvée par LFa il serait tout à fait envisageable de prévoir du stationnement.

Michel CELLIER rappelle l'anniversaire de Monsieur DURET Maurice, et se propose de se charger du présent et de la visite le 15 avril avec Monsieur le Maire.

Michel CELLIER demande comment on envisage le nettoyage du terrain acheté à l'indivision LAFAY. Gaëtan explique qu'il est entré en contact avec une entreprise qui couperait, dessouderait et nous rendrait le terrain propre aplanit. On attend la confirmation de la proposition et on avisera. Michel CELLIER explique qu'il a répondu à une personne qui avait contacté la mairie par mail pour répertorier les croix de la commune. Il nous fera suivre le lien.

Gaëtan GUILLOT explique que LFa va faire les travaux de curage des fossés sur la route du gros pin et la route des vignes.

Agnès PANGAUD explique qu'elle a dû faire intervenir deux fois en 2 ans un déboucheur pour nettoyer son réseau d'assainissement. Le technicien qui est intervenu soupçonne un bouchon sur le réseau public. Un mail sera fait au service assainissement de LFa.

William LAFAY signale le problème d'éboulement dans le creux de la route des pèges. Ceci est déjà signalé par Mme BRUGEILLE et la commission voirie a décidé de demander au riverain la possibilité de déposer de la terre de fossé.

William LAFAY demande si on a prévu le remplacement de Thierry pour cet été. L'assemblée décide de faire paraître l'offre sur panneaux pocket.

La séance est close et levée à 22 h 15

Fait à Trelins, le 07 avril 2023

A. PALMIER, Maire,



William LAFAY, secrétaire,